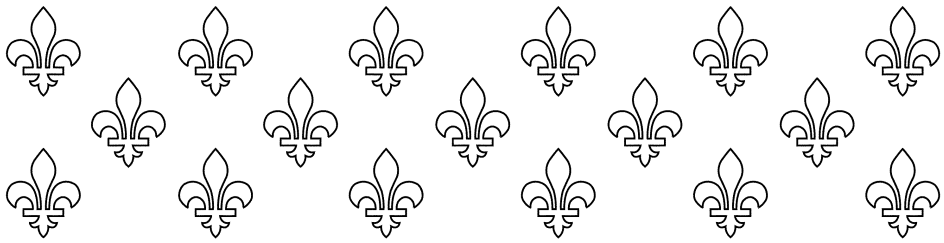

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles

Procès-verbal de la séance du 14 avril 2015

et

Observations

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1067-20150430

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL 2015 2
AUDITION 3

ANNEXES

I. Procès-verbaux des séances de travail du 19 février, du 14 et 21 avril 2015
II. Observations

Séance du mardi 14 avril 2015

Mandat : Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles (Décision de la Commission le 19 février 2015)

Membres présents :

M^me^ Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente
M. Kotto (Bourget), vice-président

M. Auger (Champlain) en remplacement de M. Habel (Sainte-Rose)
M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
M. Boucher (Ungava)
M. Fortin (Sherbrooke)
M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M^me^ Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)
M^me^ Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications
M. Iracà (Papineau)
M. Roberge (Chambly)
M^me^ Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française
M. Turcotte (Saint-Jean)

Témoin :

Société de développement des entreprises culturelles :
M^me^ Monique Simard, présidente et chef de la direction
M^me^ Carole Hamelin, directrice générale – Ressources financières, informatiques et matérielles et Patrimoine immobilier
M^me^ Marie-Dominique Bonmariage, directrice générale – Développement stratégique et bureau de la présidence
M^me^ Marielle Audet, chargée de projets, direction générale du Développement stratégique

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 19 h 29, M[me] Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITION

La Commission entend la Société de développement des entreprises culturelles.

M. Kotto (Bourget) remplace M[me] la présidente.

L'audition se poursuit.

M[me] Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 21 h 53, M[me] la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Original signé par

_____

Maxime Perreault

La présidente de la Commission,

Original signé par

_____

Filomena Rotiroti

MP/ag

Québec, le 14 avril 2015

ANNEXE I

Procès-verbaux des séances de travail du 19 février 2015, du 14 et 21 avril 2015

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 19 février 2015

Discuter de l’opportunité pour la Commission de se saisir d’un mandat de reddition de comptes sur la Société de développement des entreprises culturelles

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 19 février 2015

Mandat : Discuter de l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat de reddition de comptes sur la Société de développement des entreprises culturelles

Membres présents :

M^me^ Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente
M. Kotto (Bourget), vice-président

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
M. Boucher (Ungava)
M. Fortin (Sherbrooke)
M^me^ Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications
M^me^ Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

Autres personnes présentes :

M^me^ Mélissa S. Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^me^ Anne-Marie Pilote, stagiaire, Fondation Jean-Charles Bonenfant
M^me^ Karine Plamondon, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
M^me^ Mylène Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral

---

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 03, M^me^ Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

Il est convenu de permettre à M^mes^ Pilote, Plamondon et Potvin d'assister à la séance de travail.

Discuter de l'opportunité pour la Commission de se saisir d'un mandat de reddition de comptes sur la Société de développement des entreprises culturelles

M[me] la présidente rappelle aux membres que, conformément à l'article 8.1 des Règles de fonctionnement, la Commission de l'administration publique a avisé la Commission de sa décision de procéder à l'audition de la Société de développement des entreprises culturelles.

L'objet de la séance de travail est donc de discuter de l'opportunité pour la Commission de réaliser elle-même ce mandat.

M[me] Hivon (Joliette) propose :

> QUE, conformément à l'article 293.1 du Règlement, la Commission entende la Société de développement des entreprises culturelles sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier l'organisation de ce mandat au comité directeur.

À 12 h 08, M[me] la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Original signé par

_____

Maxime Perreault

La présidente de la Commission,

Original signé par

_____

Filomena Rotiroti

MP/ag

Québec, le 19 février 2015

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 14 avril 2015

Préparation de l’audition portant sur l’examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles

QUÉBEC

Séance de travail du mardi 14 avril 2015

Mandat : Préparation de l'audition portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles

Membres présents :

M^me^ Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente
M. Kotto (Bourget), vice-président

M. Auger (Champlain) en remplacement de M. Habel (Sainte-Rose)
M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
M. Boucher (Ungava)
M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M^me^ Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)
M^me^ Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications
M. Iracà (Papineau)
M. Roberge (Chambly)
M^me^ Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

Autres personnes présentes :

M^me^ Natasha Barnes Crepeau, attachée politique, Coalition avenir Québec
M. Jean Domingue, conseiller politique, Coalition avenir Québec
M^me^ Iman Mohamed, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M^me^ Mélissa S. Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^me^ Karine Plamondon, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
M^me^ Mylène Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral

---

La Commission se réunit à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May.

À 15 h 24, M^me^ Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M^me^ la présidente rappelle l'objet de la séance de travail

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Domingue ainsi qu'à M^mes^ Barnes Crepeau, Mohamed, Plamondon et Potvin d'assister à la séance de travail.

M^me^ la présidente fait état des décisions prises par le comité directeur concernant le déroulement de l'audition. Il est convenu de ne pas effectuer de remarques préliminaires et finales et de procéder à la période d'échanges par blocs d'intervention d'une durée d'environ 20 minutes, selon le principe de l'alternance entre les députés du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition.

À la demande de M^me^ la présidente, M^me^ Morin présente les documents de soutien.

Une discussion s'engage sur les éléments à aborder dans le cadre de l'audition.

À 15 h 46, M^me^ la présidente lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Original signé par

_____

Maxime Perreault

La présidente de la Commission,

Original signé par

_____

Filomena Rotiroti

MP/ag

Québec, le 14 avril 2015

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Procès-verbal

de la séance de travail du 21 avril 2015

Déterminer les observations, conclusions ou recommandations de la Commission suite à l’audition de la Société de développement des entreprises culturelles dans le cadre de l’examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion administrative

Séance de travail du mardi 21 avril 2015

Mandat : Déterminer les observations, conclusions ou recommandations de la Commission suite à l'audition de la Société de développement des entreprises culturelles dans le cadre de l'examen de ses orientations, de ses activités et de sa gestion administrative

Membres présents :

M^me^ Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Auger (Champlain) en remplacement de M. Habel (Sainte-Rose)
M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
M. Boucher (Ungava)
M. Fortin (Sherbrooke)
M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M^me^ Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)
M^me^ Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications
M. Iracà (Papineau)
M^me^ Léger (Pointe-aux-Trembles)
M. Roberge (Chambly)
M^me^ Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française
M. Turcotte (Saint-Jean)

Autres personnes présentes :

M^me^ Audrey Cloutier, attachée politique, Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
M^me^ Émilie Foster, recherchiste, Service de recherche, Coalition avenir Québec
M^me^ Mélissa S. Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
M^me^ Anne-Marie Pilote, stagiaire, Fondation Jean-Charles Bonenfant
M^me^ Karine Plamondon, recherchiste, Service de recherche, Parti québécois
M^me^ Mylène Potvin, recherchiste, Service de recherche et des communications, Parti libéral

---

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 24, M^me^ Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M^me^ la présidente rappelle l'objet de la séance de travail.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M^mes^ Cloutier, Foster, Pilote, Plamondon et Potvin d'assister à la séance.

M^me^ la présidente présente aux membres les différentes options possibles quant aux suites à donner à l'audition de la Société de développement des entreprises culturelles.

À la demande de M^me^ la présidente, M^me^ Morin présente les faits saillants de cette audition.

Après discussion, il est convenu de procéder à l'élaboration d'un rapport contenant les observations suivantes :

- Les membres constatent les efforts faits par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour optimiser ses ressources et l'encouragent à poursuivre sur cette voie.

- Les membres demandent à la SODEC de demeurer vigilante quant à la gestion de ses fonds d'investissement, particulièrement en ce qui a trait au Fonds Capital Culture Québec. Ils s'interrogent d'ailleurs sur la nécessité pour la SODEC de conserver deux fonds d'investissement et l'invitent à réfléchir sur l'avenir de ses fonds.

- Les membres sont préoccupés par la diffusion de la culture en région et s'intéressent au levier que peut constituer à cet effet le programme de soutien à la tournée. Les membres souhaitent ainsi rappeler à la SODEC que la culture québécoise doit pouvoir rayonner dans l'ensemble des régions du Québec, y compris les régions éloignées. De ce fait, ils soulignent que le programme de

soutien à la tournée doit s'inscrire dans cette avenue afin de permettre un accès à la culture québécoise dans toutes les régions du Québec.

- Les membres souhaitent rappeler à la SODEC qu'elle doit demeurer attentive quant à la représentation de la diversité culturelle du Québec dans les projets appuyés, mais également dans les publics ciblés.

- Les membres reconnaissent que la SODEC intervient auprès d'une clientèle nombreuse et, surtout, diversifiée. Par conséquent, ils constatent qu'il aurait été intéressant que des clients de la SODEC viennent échanger avec les parlementaires au sujet de l'organisme, ce qui aurait permis de savoir si la SODEC répond aux besoins de sa clientèle.

- Finalement, les membres sont interpellés par l'enjeu du numérique en culture et ils constatent qu'une portion importante de la mise en œuvre du Plan culturel numérique du Québec est confiée à la SODEC. Les membres aimeraient ainsi que ce Plan puisse éventuellement faire l'objet d'un suivi par la Commission.

M[me] la présidente indique que les observations seront précédées d'une mise en contexte qui sera rédigée par M[me] Morin.

Il est convenu que le texte de la mise en contexte et des observations sera transmis aux membres au plus tard le vendredi 24 avril 2015, à 17 heures, et que ceux-ci pourront transmettre au secrétaire leurs commentaires et propositions de modifications au plus tard le lundi 27 avril 2015 à 17 heures. Le comité directeur approuvera la version finale du texte.

À 15 h 42, M[me] la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 27 avril 2015, à 14 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Original signé par

_____

Maxime Perreault

La présidente de la Commission,

Original signé par

_____

Filomena Rotiroti

MP/ag
Québec, le mardi 21 avril 2015

ANNEXE II

Observations

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles

OBSERVATIONS

AVRIL 2015

COMMISSION DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles

OBSERVATIONS

AVRIL 2015

COMMISSION DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION

Publié par la Direction des travaux parlementaires
de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Pour tout renseignement complémentaire sur les travaux de la Commission de la culture et de l'éducation, veuillez vous adresser au secrétaire de la Commission, M. Maxime Perreault, à l'adresse indiquée ci-dessus ou encore par :

Téléphone : 418 643-2722
Télécopie : 418 643-0248
Courrier électronique : CCE@assnat.qc.ca

Vous trouverez ce document dans la section « Travaux parlementaires » du site Internet de l'Assemblée nationale : www.assnat.qc.ca.

LES MEMBRES ET COLLABORATEURS DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

La présidente

M[me] Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)

Le vice-président

M. Kotto (Bourget), vice-président

Les membres et autres députés ayant participé

M. Auger (Champlain)
M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
M. Boucher (Ungava)
M. Fortin (Sherbrooke)
M. H. Plante (Maskinongé)
M[me] Hivon (Joliette)
M. Iracà (Papineau)
M[me] Léger (Pointe-aux-Trembles)
M. Roberge (Chambly)
M[me] Samson (Iberville)
M. Turcotte (Saint-Jean)

Secrétaire de la Commission

M. Maxime Perreault

Agente de recherche

M[me] Mélissa S. Morin

Agente de secrétariat

M[me] Afiwa Gbonkou

Mise en contexte

Conformément à l'article 293.1 du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission de la culture et de l'éducation s'est donné pour mandat le 19 février 2015 d'examiner les orientations, les activités et la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

La SODEC a été créée en 1995 avec le mandat de promouvoir et de soutenir l'implantation et le développement des entreprises culturelles québécoises. Le mandat de la SODEC vise aussi à accroître la qualité des produits et des services culturels et leur capacité à être concurrentiels au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger.

Le 14 avril 2015, les membres de la Commission ont entendu en séance publique la présidente et chef de la direction de la SODEC sur les orientations, les activités et la gestion administrative de l'organisme. Dans le cadre de cette audition, plusieurs thèmes ont été abordés, dont le soutien et le développement culturel en région, les défis du numérique en culture, la distribution des films québécois, la diversité culturelle des publics et des projets appuyés par l'organisme ainsi que la gestion de ses ressources humaines et financières, dont sa participation à des fonds d'investissement.

Au terme de cette audition, les membres de la Commission se sont réunis pour déterminer si des observations, des conclusions ou des recommandations seraient formulées.

Observations

De manière générale, les membres de la Commission sont satisfaits des échanges qu'ils ont eus avec les représentantes de la SODEC. Ils souhaitent néanmoins formuler six observations qui témoignent de leurs préoccupations quant aux orientations, aux activités et à la gestion administrative de l'organisme.

- Les membres constatent les efforts faits par la SODEC pour optimiser ses ressources et l'encouragent à poursuivre sur cette voie.

- Les membres demandent à la SODEC de demeurer vigilante quant à la gestion de ses fonds d'investissement, particulièrement en ce qui a trait au Fonds Capital Culture Québec. Ils s'interrogent d'ailleurs sur la nécessité pour la SODEC de conserver deux fonds d'investissement et l'invitent à réfléchir sur l'avenir de ses fonds.

- Les membres sont préoccupés par la diffusion de la culture en région et s'intéressent au levier que peut constituer à cet effet, le programme de soutien à la tournée. Les membres souhaitent ainsi rappeler à la SODEC que la culture québécoise doit pouvoir rayonner dans l'ensemble des régions du Québec, y compris les régions éloignées. De ce fait, ils soulignent que le programme de soutien à la tournée doit s'inscrire dans cette avenue afin de permettre un accès à la culture québécoise dans toutes les régions du Québec.

- Les membres souhaitent rappeler à la SODEC qu'elle doit demeurer attentive quant à la représentation de la diversité culturelle du Québec dans les projets appuyés, mais également dans les publics ciblés.

- Les membres reconnaissent que la SODEC intervient auprès d'une clientèle nombreuse et, surtout, diversifiée. Par conséquent, ils constatent qu'il aurait été intéressant que des clients de la SODEC viennent échanger avec les parlementaires au sujet de l'organisme, ce qui aurait permis de savoir si la SODEC répond aux besoins de sa clientèle.

- Finalement, les membres sont interpellés par l'enjeu du numérique en culture et ils constatent qu'une portion importante de la mise en œuvre du Plan culturel numérique du Québec est confiée à la SODEC. Les membres aimeraient ainsi que ce Plan puisse éventuellement faire l'objet d'un suivi par la Commission.

DIRECTION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.15
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
commissions@assnat.qc.ca